



TROUVILLE-SUR-MER

RAPPORT N° 202205 0006

**Objet : Constat de désaffectation du domaine public.**

**Pièces Jointes :**

- Copie de documents relatifs au lieu désigné.
- 1 cliché photographique du lieu désigné

**Destinataires :**

- Madame le Maire
- Madame la responsable du service de la Police Municipale
- Archives de la Police Municipale



## RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt deux, le vingt du mois de mai,

Nous soussigné(s), Le Gardien-Brigadier GOSSET Stéphane  
Assisté du Gardien-Brigadier JEANNE Sébastien

Agents de Police Judiciaire Adjoints, dûment agréés et assermentés,  
en résidence administrative à la Police Municipale de  
TROUVILLE-SUR-MER

Vu les articles 21, 21/2°, 21-1, 21-2, D14-1 et 429 du Code de  
Procédure Pénale

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Vu les articles L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités  
Territoriales

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Agissant en uniforme, munis des signes extérieurs apparents de notre  
fonction et conformément aux ordres de notre hiérarchie, rapportons  
ce qui suit :

Ce jour à quinze heures, de mission de surveillance générale et  
faisant suite à une demande du service urbanisme de la commune de  
TROUVILLE-SUR-MER 14360, nous nous transportons à hauteur de  
l'intersection de l'avenue Gabriel Just et du chemin de Trouville au  
bois de Beauvais 14360 TROUVILLE-SUR-MER.

Sur place, mettons pied à terre et constatons la désaffectation d'une  
partie du domaine public situé à l'entrée d'une zone d'emploi et en  
bordure de chaussée.

Nous constatons la matérialisation de cette zone par la présence de  
rubalise.

Nous procédons à la prise de d'un cliché photographique joint au  
présent rapport.

Suite à cela, quittons les lieux.

Fait et clos à TROUVILLE-SUR-MER

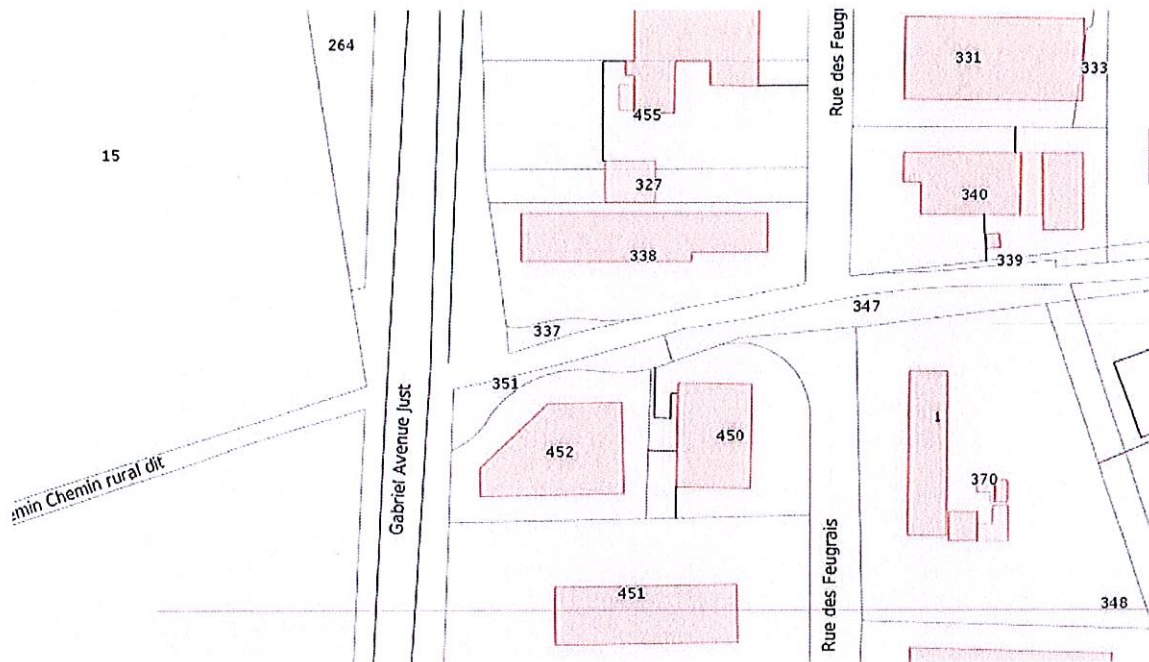
Le 20 mai 2022

Signature du rapport N°2022 050006

Les A.P.J.a. :

Vu et transmis,  
Le Chef de Service de Police Municipale

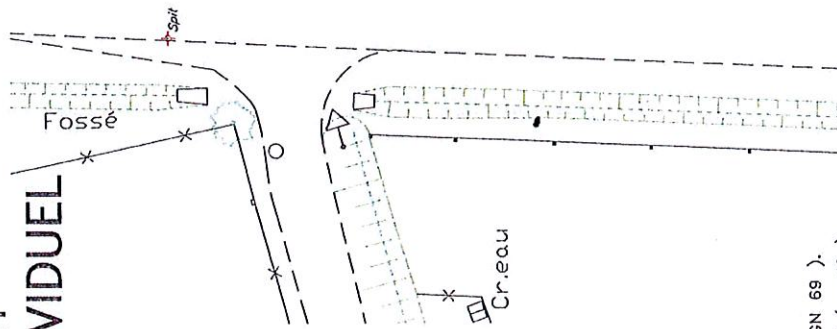
AT 351 : angle avenue Gabriel Just et chemin rural dit chemin de Beauvais au Bois Trouville



Constater la désaffectation du domaine public.

DEPARTEMENT DU CALVADOS  
 Commune de TROUVILLE SUR MER  
 Zone d'emplois d'Hennequeville  
 Section AT n° 351 divisées en AT ... et ...

# PLAN DE DIVISION ET D'ALIGNEMENT INDIVIDUEL



**Légende :**

- Arbre
- Hôle
- Clôtures
- Ligne ancienne
- Ligne nouvelle

**TABEAU DE COORDONNÉES**

MATRICULE	X	Y
A	1490508.96	8245706.68
B	1490528.97	8245710.79

Nota : Le nivellement est rattaché au NGF ( IGN 69 ).  
 Coordonnées { X,Y } en système RGF93 ( cc49 ).

Levé et dressé par J. LE CHAPOIS, Géomètre Expert à Deauville, Avril 2022.  
 Plan établi selon l'état des lieux, sans délimitation ni bornage préalables.



( AT n° 338 )

Chem. de Trouville au Bois de Beauvais

( AT n° 351p )

( AT n° 351p )

Av. Gabriel Just

( AT n° 450 )

( AT n° 452 )

( AT n° 451 )

**Nota :** Le tracé des limites périphériques résulte du relevé des limites apparentes (haies, clôtures diverses, etc...).  
 Ces limites, leurs côtes périmétriques ne seront définitives qu'après délimitations contradictoires avec les propriétés voisines ainsi que par l'obtention d'un arrêté d'alignement sur l'avenue Gabriel Just et sur le chemin de Trouville au bois de Beauvais.

DOSSIER N° 2007AA067D

Avril 2022

ECHELLE : 1/250è



Photo N°1 - AT 351

